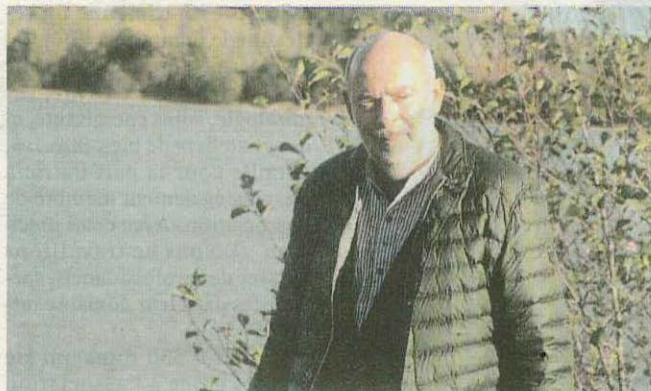


Le plan "Water II" pour sauver la baignade et changer les habitudes

En novembre dernier, étaient posées les bases d'un large plan d'étude franco-anglais, financé par l'Europe, sur la qualité de l'eau. Dans ce cadre, le bassin versant de l'Yvel-Hyvet et le lac au duc sont les laboratoires grandeur nature pour des analyses et actions tant curatives que préventives.

Ce plan Water II engage plus de 4 millions d'euros entre la France et l'Angleterre jusqu'en 2020. Et « sur l'Yvel-Hyvet, 1 494 000 euros sont prévus », explique-t-on au syndicat mixte du Grand bassin de l'Oust. « 605 000 euros pour le GBO, 226 000 € pour le CNRS, 306 000 euros pour l'INRA et l'agrocampus de Rennes, et 337 000 euros pour l'université Rennes I et les travaux du professeur Luc Briand ».

Volet curatif : assainir les eaux du lac au duc. Le GBO et Rennes I vont expérimenter des traitements curatifs dans les eaux du lac au duc. « Le 9 février, s'est tenue une réunion avec le GBO et tous les partenaires pour caler ce qu'on peut faire en termes de protocoles », explique-t-on encore au syndicat mixte. Un plan d'action a été arrêté, suite à « l'accord ta-



Le professeur Luc Briand, spécialiste des cyanobactéries, est associé à ces recherches avec l'université Rennes I.

cite (car sans réponse négative) de l'ANSES, l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail ».

LÉ PÉROXYDE POUR SAUVER LA Baignade, AVANT LES ULTRasons

En 2018, une zone de 4 900 m² (70 mètres sur 70 mètres) sera isolée du reste du lac au duc par des filets filtrants et des boudins flottants. Et au cœur même de cette première zone "de décantation", la zone de baignade proprement dite, de 2 500 m² (50 mètres sur 50 mètres). Ces deux zones fe-

ront l'objet de traitements spécifiques. Après le carbonate de calcium les années précédentes, c'est désormais au peroxyde d'hydrogène que sera traitée l'eau de baignade. « A partir de fin mai, l'université Rennes I fera des prélèvements réguliers, en parallèle de ceux de l'Agence régionale de santé », poursuit le GBO. « A l'approche du seuil d'alerte de 100 000 cyanobactéries/ml, le traitement sera lancé ».

Le programme prévoit un plan de 3 épandages (et un 4^e en option), sachant que chaque traitement, destiné à « bloquer la multiplication des

cyanobactéries », est efficace environ 3 semaines. A chaque traitement, la baignade sera fermée 48 heures (le temps de mettre en route ce traitement et de vérifier son efficacité lors d'analyses). Un moindre mal, si l'objectif visé est atteint : sauver une grande partie de la saison.

Ce plan curatif étant la base d'expérimentations, un autre protocole est déjà prévu pour la saison 2019. La zone de baignade serait cette fois "quadrillée" par des générateurs d'ultrasons autonomes, car alimentés par des panneaux photovoltaïques.

QUE FAIRE POUR CHANGER LES PRATIQUES ?

Volet préventif : changer les habitudes. Ce volet est pris en charge par le CNRS et L'INRA. « Ils vont reprendre tous nos travaux depuis 20 ans », précisent les responsables du syndicat mixte du Grand bassin de l'Oust. Des travaux visant à comprendre et maîtriser les apports en phosphate et nitrate dans le domaine aquatique, et marqués notamment par le plan Breizh bocage, l'extension du système de bandes enher-

bées... Le but de cette révision sera de (re)déterminer les sources des intrants. L'objectif ? « Quantifier le coût nécessaire à un agriculteur ou une station d'épuration » (deux des sources d'apports) pour changer les façons de faire.

Un plan visant à modifier les méthodes, avec contreparties et/ou incitations financières, qui nécessiteront de passer par un cadre juridique. « Avec le service juridique de la région Bretagne et la Chambre d'agriculture, il s'agira d'imaginer un contrat de compensation pour attirer des "fonds verts" ». Ceci en vérifiant notamment « la compatibilité avec la Politique agricole commune et les règles de la concurrence ».

En 2020, enfin, s'achèvera le programme. Viendra alors le temps du dépôt de projet complet (avec volet curatif et volet préventif). In fine, dans le cadre d'un programme Water II qui se veut collaboratif (tous les travaux sont rendus publics, et les méthodes dégagées peuvent être reprises), seront pérennisées les actions menées. Et la connaissance du phénomène de cyanobactéries (c'est en tout cas le vœu pieu) amélioré.

Emmanuel Verdeaux